

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV - No 300

MONTREAL, LE MERCREDI 29 DECEMBRE 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Le nouvel État libéral

Avec Daniel Johnson, l'État ne sera pas demantelé mais réorienté

Michel Venne

L'année 1993 a vu apparaître un nouvel État québécois tel que défini par le dernier gouvernement Bourassa et tel que le conçoit le premier ministre désigné, M. Daniel Johnson, qui prend les rênes du gouvernement le 11 janvier.

Il s'agit d'un État qui demeure compatissant envers les plus démunis, certes, mais qui renvoie au citoyen une plus large part de responsabilités et accroît ses contrôles sur ceux qui bénéficient de ses largesses, dont les assistés sociaux.

Un État qui se rétrécit pour élargir le champ occupé par le secteur privé et pour assouplir, par la déréglementation notamment, les règles du marché du travail et libérer les entreprises de ce qu'elles jugent être des entraves à leur activité.

Du coup, des «acquis», essentiellement ceux des ouvriers ou des fonctionnaires, y compris ceux qui sont syndiqués, sont remis en cause. Même la sécurité d'emploi dans le secteur public est remise en question.

Le nouvel État libéral, si on peut l'appeler ainsi, apparaît par l'opération baptisée «Réalignement de l'État», pilotée par M. Johnson et qui consiste à réorganiser les ministères et organismes publics de manière à ce qu'on puisse en diminuer le nombre, en réduire les effectifs et confier à d'autres (entreprises privées, municipalités, etc) des services qui sont présentement offerts par l'État.

Lors de la formation de son gouvernement, le 11 janvier, le nouveau premier ministre Johnson voudra donner un aperçu de ce que cette diète peut donner en présentant un Conseil des ministres aminci (entre 18 et 21 membres, au lieu de 28).

En parallèle, des services (traitement informatique, gestion des parcs, exploitation d'axes routiers) seront impartis au secteur privé. L'impartition est une sorte de sous-traitance. Tandis que des sociétés ou des morceaux de sociétés d'État seront privatisés: un appel d'offres a déjà été lancé cet automne pour la vente de l'usine d'emouteillage de la Société des alcools. D'autres exemples suivront.

L'amincissement de l'État se réalisera également par la réduction systématique des effectifs: 12% des fonctionnaires auront perdu leur emploi d'ici 1997; 20% des cadres. Quelque 8000 personnes. Cette politique, confirmée par l'adoption de la loi 198, en juin, impose des coupes de personnel du même ordre dans les hôpitaux et les écoles.

Québec agit en même temps sur les salaires et les avantages sociaux qui sont, à toutes fins utiles, gelés ou presque depuis deux ans, et le resteront pour deux autres années.

Donc, d'une part, le gouvernement fait le ménage chez lui en réduisant ses coûts de main-d'œuvre. Il cherchera également par la négociation (avec la CEQ et la FTQ), à accroître la productivité de son personnel.

D'autre part, il cherche à favoriser la même chose dans le secteur privé en diminuant la pression sur les entreprises, notamment par la déréglementation.

L'un des objectifs ainsi poursuivi est d'assouplir le marché du travail de manière à débloquent la création d'emplois, même si ces emplois sont précaires et mal payés. Avec un nombre record de trois quart de million d'assistés sociaux au Québec et quelque 400 000 chômeurs, il faut remettre, à tout prix, du monde au travail.

Québec a fait plusieurs gestes cet automne qui vont dans le sens de réduire le fardeau réglementaire. La loi 142 qui dérègle la construction résidentielle, est celui qui a provoqué le plus de remous. Québec a aussi présenté des projets de loi, encore à l'étude, pour faciliter le zonage agricole à des fins de développement économique et assouplir le Code du travail. D'une certaine façon, la loi 86, qui autorise l'affichage bilingue notamment, va dans ce sens.

Paradoxalement, tandis que le gouvernement indique son vœu d'alléger la réglementation, de nouvelles préoccupations naissent, de nouveaux droits sont reconnus qui entraînent la fabrication de nouveaux règlements. Les règles imposées aux entreprises pour la protection et la restauration de l'environnement, décriées par les patrons, ou la mise en vigueur, le 1er janvier, de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, en sont deux exemples.

Le nouvel État libéral, si on n'autorise à abuser de cette expression, n'est ni tout noir ni tout blanc. Il continuera à dépenser 40 milliards par an (le quart du PIB du Québec). À réglementer, à surveiller, à enmerder les citoyens.

Dans les premiers mois de son règne, en 1994, M. Johnson va justement s'employer à convaincre les citoyens et groupes de pression, que le réalignement de l'État n'est pas le démantèlement de l'État: pas un malade ne sera privé de soins, pas un enfant privé d'éducation, les routes seront entretenues et la justice administrée. Et il insistera sur l'urgence de faire autrement, sous peine, à cause de la spirale des coûts, de rendre cet État inopérant.

INDEX

Les Actualités...A2	IdéesA7	
Agenda culturel...B6	OpinionsA6	
annonces classées...B5	Le MondeA3	
Avis publicsB2	MontréalA3	
CultureB8	Mots croisés...B2	Météo
Économie.....B3	PolitiqueA4	Neige légère
ÉditorialA6	Les Sports.....B5	Max. -14
		Détails en B2

ÉCONOMIE

L'hôtellerie entre dans un nouveau cycle

PAGE B 3



LE MONDE

La psychose des attentats s'empare d'Alger

PAGE A 5



CULTURE

Dialogue entre Pol Pelletier et Ariane Mnouchkine

PAGE B 8

Casques bleus canadiens pris en otages

Ottawa minimise l'incident

SYLVIANE TRAMIER
LE DEVOIR

Ottawa s'employait hier à minimiser l'importance de l'incident au cours duquel onze Casques bleus canadiens en poste en Bosnie ont été retenus en captivité par des miliciens serbes pendant environ une heure la semaine dernière. «Il semble que cela a été grandement exagéré», a dit au DE-

VOIR un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, ajoutant que l'affaire relevait du ministère de la Défense.

Cependant, joint au téléphone à Visoko, en Bosnie, le lieutenant colonel David Moore, commandant du groupement régimentaire du 12^{ème} régiment blindé du Canada, a dit au DEVOIR que cet incident «sortait de la routine». «On n'avait jamais pensé que cela arriverait car depuis deux

mois que l'on occupait conjointement ce poste avec les forces serbes, on avait commencé à bâtir la confiance», a-t-il ajouté.

Le lieutenant colonel David Moore a confirmé les informations selon lesquelles onze militaires canadiens ont été désarmés, frappés à coups de poings et à coups de pieds, et que de «nombreuses

VOIR PAGE A 8: OTTAWA

Les espèces vivantes sous haute surveillance

Jour J de la biodiversité

La convention internationale entre en vigueur aujourd'hui

CATHERINE VINCENT
LE MONDE

La «biodiversité», thème parmi d'autres du Sommet de la Terre qui s'était tenu en juin 1992 à Rio de Janeiro, est devenue, à la suite du refus du président américain George Bush de signer la convention qui lui était dévolue, l'un des enjeux majeurs de la protection de l'environnement. Au point que 160 pays, parmi lesquels de nombreux pays du Sud jusqu'alors réticents, signèrent dès l'issue de la conférence de Rio ladite convention (à laquelle se rallieront les États-Unis quelques mois plus tard), dont l'entrée en vigueur devient juridiquement effective, aujourd'hui 29 décembre, pour la quarantaine de pays qui l'ont ratifiée depuis lors.

Revers de ces atermoiements politiques: de compromis en concessions, ce texte de 25 pages, qui, pour la première fois, vise à réglementer à l'échelle mondiale l'appropriation par l'homme des ressources vivantes, a pratiquement été vidé de sa substance. Aux pays du Nord, certes, il confirme le droit de breveter les plantes, les animaux et les micro-organismes dont sont tirés produits alimentaires ou industriels. Aux pays du Sud, détenteurs de la majeure partie des ressources biologiques, il

VOIR PAGE A 8: BIODIVERSITÉ

Adieu ou au revoir?



CES TROIS FEMMES disent au revoir à des proches qui ont été évacués hier de la ville martyre de Sarajevo. Un millier de personnes ont ainsi quitté la capitale bosniaque. Plus d'informations en page A 5.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

L'augmentation des rayons ultraviolets, causée par la disparition progressive de la couche d'ozone, est susceptible de modifier la chaîne de la vie dans les grands cours d'eau canadiens et, possiblement, jusque dans les océans.

Un tel chambardement de la «productivité primaire» (i.e. de certains micro-organismes) des grands cours d'eau — et possiblement aussi des Grands Lacs et des océans — pourrait provoquer aussi la disparition de maillons essentiels de la chaîne alimentaire, ce qui engendrerait un «cauchemar biologique» dont les chercheurs se disent incapables pour l'instant de prédire les conséquences et l'ampleur.

C'est ce que révèle en effet une série d'études inédites réalisées en 1992 et 1993 par une équipe de chercheurs d'Environnement Canada, dirigée par le Dr Max Bothwell, dans la rivière Thompson, près de Kamloops, en Colombie-Britannique. Les résultats de cette étude, menée sur le terrain au cours des deux derniers étés, ont été confirmés au DEVOIR par le Dr Ralph Baley, le directeur du National Water Research Institute, de Hamilton, une section du centre de recherches d'Environnement Canada à Burlington.

La vie dans les océans et les Grands Lacs pourrait subir des modifications majeures

Les expériences réalisées en 1992 et 1993 par M. Bothwell ont permis d'établir que, si on réduit fortement le niveau actuel de rayons UV-B dans une rivière naturelle, on y augmente sensiblement la concentration d'algues microscopiques. Cette première découverte laisse entrevoir que l'augmentation draconienne des UV-B au Canada — près de 30% en cinq ans — peut avoir diminué fortement la productivité primaire des cours d'eau, c'est-à-dire la reproduction des espèces végétales microscopiques, qui se situent au début de la chaîne alimentaire.

La deuxième découverte de cette équipe — et peut-être la plus importante — c'est que le niveau actuel d'UV-B est déjà suffisant pour ralentir, voire enrayer la reproduction des animaux de très petite taille, qui bouffent ces algues.

La disparition d'une espèce-charnière entre le règne végétal et animal dans les

VOIR PAGE A 8: VIE

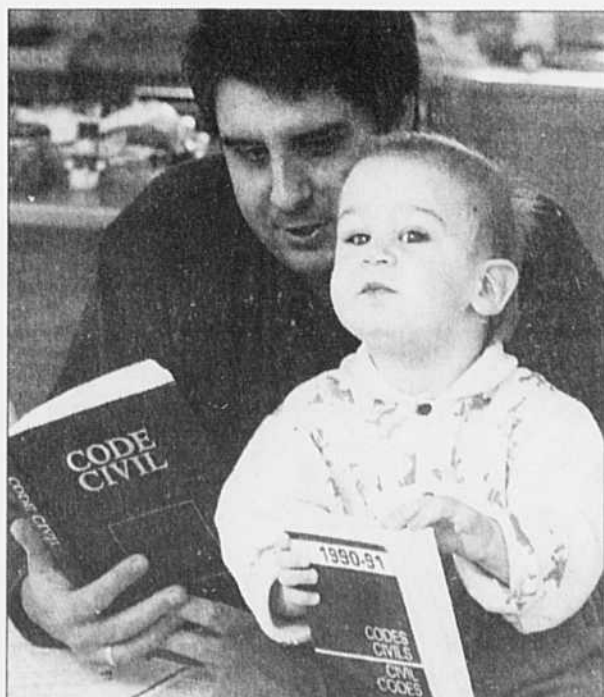
Le Code civil du Québec

Le nouveau Code civil et la famille

-1-

Chéri, j'ai inscrit les enfants

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR



Pour Daniel Jacques et son fils Guillaume, le nouveau Code civil du Québec signifie bien des changements.

Le nouveau Code civil du Québec entrera en vigueur le premier de l'An 1994 et, avec la nouvelle année naîtront de nouvelles règles qui changeront en partie les droits et obligations de tout un chacun, qu'il soit patient, commerçant, consommateur ou patient. Trente-cinq ans après le début de cette réforme-fleuve, les 3188 articles du nouveau Code tirent un trait sur le Code civil du Bas-Canada, son ancêtre né en 1866. Dans ce premier d'une série de trois articles, nous examinons en quoi le nouveau code modifiera le droit de la famille.

L'horloge marque minuit moins cinq, maman est ronde comme la lune et voilà que fiston se décide à venir au monde entre la bûche et le verre de champagne. Un bébé de l'année 1994! Pour les fins de l'histoire, nous le nommerons Sylvestre.

VOIR PAGE A 8: CODE



-3-

Doux Jésus!

L'humanité du Christ, entre le dogme et le tabou

Après avoir rappelé les légendes entourant le petit Jésus et les conceptions du fondateur du christianisme proposées par les évangiles, cette série de trois articles se termine aujourd'hui avec l'examen de certaines actualisations récentes du mythe du Christ dans l'art et la littérature.

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Il n'est de Jésus comme des auberges espagnoles d'antan: on n'y trouve ce que ce qu'on veut bien y apporter. Depuis 2000 ans, sous une forme ou une autre, les évangiles et leur acteur principal ne cessent de susciter questions, rejets et batailles, même quand il est d'abord et avant tout question d'art et d'esthétique.

Récemment encore, à la fin des années quatre-vingt, le film *La Dernière tentation du Christ*, a déchaîné des passions autour des salles de cinéma et jusque dans les médias, parce qu'il proposait l'image d'un Jésus brûlant de

VOIR PAGE A 8: JÉSUS

ACTUALITÉS

OTTAWA Menaces de mort

SUIITE DE LA PAGE 1

rafales de mitraillette» ont été tirées autour d'eux, à leurs pieds et au-dessus de leur tête. Des informations faisant état d'un simulacre d'exécution des onze militaires canadiens par un peloton de miliciens serbes ne sont pas exactement reprises par le colonel Moore, qui précise toutefois que les soldats canadiens ont reçu des menaces de mort.

L'incident, rapporté en premier lieu par le *New York Times* dans son édition d'hier, s'est produit mercredi dernier à un poste de contrôle combiné des Nations unies et des forces serbes à Visoko, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Sarajevo, où est établi le quartier général du 12^e régiment blindé du Canada. Les 780 membres de cette unité de la 5^e brigade mécanisée de Valcartier font partie de la Force de protection des Nations unies déployée en Bosnie pour escorter les convois humanitaires.

Après qu'un militaire serbe eut été atteint à l'abdomen par un tireur embusqué, et après que les militaires canadiens eurent fourni les premiers soins, les forces serbes ont lancé une fusillade en représailles contre les positions des forces musulmanes. Trente minutes plus tard, et alors que la nuit commençait à tomber, des miliciens serbes

ont pénétré dans le poste d'observation des Nations unies et expulsé «à la pointe de leurs armes chargées», les quatre soldats canadiens présents. Puis ils ont capturé de la même façon les autres militaires canadiens occupant le bivouac situé à proximité. Ce n'est qu'environ une heure plus tard, et sur l'intervention d'un officier serbe que les militaires canadiens ont été libérés.

Les onze militaires canadiens sont sortis indemnes de cette «pénible expérience» considérée comme un «incident isolé, non prémédité et initié sous le coup de la colère par certains Serbes en état d'ivresse», précise un communiqué du bataillon canadien. A Sarajevo, un porte-parole de la Force de protection des Nations unies, le commandant Idesbald van Biesebroeck a qualifié l'incident de «mineur».

Les faits ont cependant été rapportés au quartier général de la Force de protection de l'ONU, tout comme une quinzaine d'autres incidents relatifs à la sécurité des Casques bleus en Bosnie survenus ce jour-là. Le secrétaire général de la Force de protection de l'ONU en Bosnie a envoyé un message de protestation à l'armée serbe de Bosnie.

L'incident revêt quand même un caractère particulier, puisqu'il s'est produit à un poste de contrôle combiné — des Nations unies et des forces serbes

—, aménagement unique dans l'ex-Yougoslavie en guerre. Deux postes de contrôle ont été établis aux deux extrémités d'un pont sur une rivière qui traverse la route reliant Visoko à Sarajevo et qui sert de ligne de démarcation entre les forces musulmanes de Visoko au nord et les forces serbes au sud. Au sud, les Casques bleus canadiens occupent un poste, alors que les forces serbes occupent l'autre. «Du côté nord du pont, les forces musulmanes n'ont pas encore répondu à l'invitation de la force de protection de l'ONU», explique-t-on dans le communiqué du bataillon canadien.

A la suite de l'incident de mercredi dernier, des ajustements à l'aménagement des postes de contrôle à cet endroit seront effectués, dans le souci de «réévaluer les modalités de sécurité pour protéger nos gars», a expliqué le lieutenant colonel Moore. Pour l'heure, le poste de contrôle au sud du pont reste fermé. Les militaires canadiens ont regagné leur camp à Visoko.

Le lieutenant colonel David Moore a félicité ses hommes et il a tenu à souligner «le courage et le sang-froid du sergent J. Beaulieu, chef de section, qui était du nombre des soldats retenus, et qui «a réussi à garder le contrôle de jeunes gens effrayés. Cela a contribué à diminuer la tension et a permis que cette histoire se termine sans effusion de sang».

VIE Urgence

SUIITE DE LA PAGE 1

cours d'eau pourrait «modifier la chaîne alimentaire et engendrer des effets beaucoup plus importants que prévu: nous pourrions assister à des changements majeurs dans les populations de poissons. Cet effet de gâchette, si l'on peut dire, peut déclencher, par amplification, des mutations beaucoup plus importantes que sa cause directe. Nous ignorons où ces effets peuvent s'arrêter, ce qui est peut-être le plus inquiétant», précise le Dr Balej.

Selon le Dr Balej, les rayons UV-B pourraient, en agissant sur des maillons vulnérables, modifier l'équilibre des grands plans d'eau du Canada, comme les Grands Lacs ou les océans, et provoquer la disparition d'espèces recherchées par les humains, diminuer fortement certaines populations ou les faire disparaître dans les régions aux limites des aires de distribution.

Les UV-B peuvent aussi altérer la croissance des végétaux terrestres, comme l'ont démontré les expériences de A. H. Teramura, un chercheur new-yorkais, qui a exposé pendant trois ans de petites plantes à un rayonnement accru. Rien ne s'est produit pendant deux ans. Mais ce fut l'hécatombe l'année suivante. Un seul critique venait d'être atteint au niveau cellulaire, ce qui explique qu'il fut impossible de voir venir le problème.

L'expérience de l'équipe Bothwell dans la rivière Thompson était différente. Au lieu d'augmenter le rayonnement ultraviolet, on l'a réduit dans des proportions de 50 à 100% pour obtenir un modèle de réactions. Des panneaux de styromousse ont été cales dans le fond de la Thompson, une rivière non polluée. Certains ont été recouverts de filtres contre les UV-B.

Rapidement, les algues se sont installées sur les panneaux mais la croissance a été plus forte sur les panneaux protégés contre les UV-B.

Un phénomène imprévu s'est alors produit. Les panneaux protégés, sur lesquels proliféraient les algues de la famille des diatomées, se sont soudainement nettoyés au point de devenir plus dégarnis d'algues, à long terme, que les panneaux exposés aux rayons solaires.

Les chercheurs ont alors découvert que les algues microscopiques, qui proliféraient sous les filtres solaires, avaient été mangées par des chironomides, un groupe d'insectes qui vivent des algues, comme les vaches des pâturages. Il est alors apparu aux chercheurs que ces insectes, véritable interface biologique entre le règne végétal et animal et eux-mêmes proie d'espèces supé-

rieures, n'arrivent plus à se reproduire, ou presque, aux niveaux atteints par les UV-B depuis quelques années.

Les prochaines expériences de l'équipe Thompson vont tenter, avec des filtres moins forts, de réduire le rayonnement des UV-B de 20 à 30% pour reproduire, en somme, le rayonnement ultraviolet qui existait au-dessus du Canada... il y a dix ans!

Ces expériences, explique M. Balej, sont d'autant plus urgentes que le rayonnement des UV-B doit en principe culminer vers 2005 si la fabrication, la vente et la distribution de chlorofluorocarbones cesse en 1996. Les molécules de CFC, toujours présentes dans les climatiseurs de la nouvelle génération quoique en concentration moindre, vont détruire par catalyse des molécules d'ozone dans la haute atmosphère pendant presque un siècle.

On pense que la couche d'ozone, qui agit comme un puissant filtre contre les UV-B, se réparera alors progressivement d'ici 50 à 100 ans.

Les effets biologiques des ultraviolets varient selon la longueur de la onde mesurée en nanomètres. Ainsi, le rayonnement global des UV a augmenté d'environ 2% par an au-dessus de Toronto depuis 1989. Mais les rayons de UV de 300 nanomètres, soit les UV de type B — les plus dangereux car ils peuvent anéantir les cellules des cellules — ont augmenté de 7% par an en été et de 35% en hiver.

Jusqu'ici, les gouvernements ont surtout lié l'augmentation des UV-B aux risques de cancer de la peau, d'ailleurs en forte hausse.

«Nous ne savons pas, explique M. Balej, quelles sont les conséquences d'une hausse importante des UV-B sur les espèces vivantes. Des expériences menées à l'université McMaster nous montrent que les UV-B augmentent fortement la toxicité de certains produits chimiques présents dans l'eau par voie de photosynthèse, ce qui nous sort des modèles prédictifs linéaires où tant de rayons tuent telle quantité d'individus. D'autre part, nous savons que les cellules peuvent se défendre contre les UV-B. C'est le cas de la plupart des espèces sous les tropiques mais une telle adaptation a pris des millénaires et nos espèces n'auront que quelques années à s'adapter avant que leur seuil de résistance ne soit atteint (...). Pour les UV-B, un phénomène qui frappera d'ici une décennie, il n'y a pas véritablement de reconnaissance scientifique du fait que nous pourrions être en présence d'un véritable cauchemar biologique.»

BIODIVERSITÉ Réservoir irremplaçable

SUIITE DE LA PAGE 1

offre une garantie minimale — sous forme de royalties — pour que cette privatisation du vivant ne se fasse pas à leur détriment.

A tous les pays, enfin, il confère «le droit souverain d'exploiter leurs propres ressources selon leur politique d'environnement». Reste à préciser les modalités d'application de ce traité, en principe vague et peu contraignant, autour duquel gravitent des enjeux économiques et géopolitiques considérables. Telle sera la tâche principale des États parties de cette convention sur la biodiversité, dont la première conférence mondiale devrait se tenir du 28 novembre au 9 décembre 1994.

Tâche ardue, démesurée même, et pourtant on ne peut plus urgente. Car si tout ou presque reste dans ce domaine à inventer, le constat, lui, est on ne peut plus clair.

Soumis au rythme effréné de l'urbanisation, de la pollution ou de la déforestation, le nombre d'espèces qui peuplent la planète ne cesse de diminuer. Un état de fait qui ne date pas d'hier — Lamarck ne soulignait-il pas, dès 1820, que l'homme, «en détruisant partout les grands végétaux (...) pour des objets qui satisfont son avidité du moment, amène rapidement à la stérilité de ce sol qu'il habite?» —,

mais qui prend, en cette fin de siècle, des proportions inquiétantes. La majeure partie des 1,4 million d'espèces décrites à ce jour (360 000 plantes et micro-organismes, 990 000 invertébrés, 45 000 vertébrés), dont plus de la moitié vivent dans les forêts tropicales humides, sont en effet aujourd'hui en voie d'appauvrissement ou de disparition, à une vitesse estimée 1000 à 10 000 fois supérieure à celle des grandes périodes géologiques d'extinction.

Les raisons de cette érosion accélérée? Au Sud, elles ont pour nom pauvreté et surpopulation, au Nord, industrialisation et agriculture intensive. Que l'on ajoute à cela la mondialisation de l'économie, et le tour est joué. Si une dizaine de milliers de plantes sont encore utilisées sur la planète, moins de 30 espèces végétales fournissent aujourd'hui, à elles seules, plus de 90% des denrées alimentaires de la population mondiale. Un appauvrissement des ressources naturelles auquel s'ajoute, au sein d'une même espèce, celui de la diversité génétique. Ainsi les vergers de France ne comptent-ils plus aujourd'hui qu'une dizaine de variétés de pommiers... contre plus de 2000 au siècle précédent.

Par sa diversité même, le vivant constitue un réservoir irremplaçable pour nombre d'activités humaines.

L'industrie utilise dans beaucoup de domaines, la médecine plus encore, quant à l'alimentation de l'humanité, et quels que soient les progrès à venir de l'agronomie et des biotechnologies, elle continuera de dépendre, et pour longtemps encore, des ressources naturelles. A trop négliger ces dernières, la marge de manœuvre risque d'être bien mince si d'importants changements climatiques, redoutés par les spécialistes, imposent demain de promouvoir de nouvelles variétés végétales et animales.

Alors, que faire? Banques de graines ou de sperme, jardins botaniques ou zoos, les techniques de conservation *ex situ* sont connues de longue date. Mais elles sont surtout utilisées pour les espèces présentant un intérêt économique ou esthétique, et permettent rarement de préserver toute la diversité génétique d'une espèce qu'elles soustraient aux processus de l'évolution naturelle.

«La conservation *ex situ* doit s'insérer dans une stratégie globale, où la conservation *in situ* joue un rôle central, explique Michel Chauvet, membre du Bureau des ressources génétiques (BRG, Paris) et expert pour les négociations internationales sur la biodiversité. C'est par la conservation des milieux que les espèces vivantes pourront continuer à

évoluer avec leurs prédateurs et leurs parasites. C'est également la seule façon de conserver les millions d'espèces qui sont trop petites pour attirer l'attention, comme la flore et la faune du sol.» Encore faut-il, avant d'accroître la protection des espaces naturels, s'entendre sur les régions à préserver en priorité, et pour cela, parfaire l'inventaire des espèces vivantes, loin d'être terminé dans les régions tropicales. Ce qui implique, entre autres, de former de nouvelles générations de systématiciens, discipline devenue «parent pauvre» de la biologie depuis l'avènement de la génétique moléculaire. Encore faut-il également, pour mener à bien une politique de conservation, posséder une réelle connaissance des écosystèmes mis en jeu — c'est là l'oeuvre des écologues —, et notamment des «espèces-clés» (Keystone species), ces prédateurs, parasites ou pollinisateurs qui régulent les effectifs des espèces avoisinantes. Encore faut-il, enfin, dégager les crédits nécessaires à cette colossale entreprise.

Dernière difficulté, et non des moindres, à laquelle sera confrontée l'application de la convention sur la biodiversité: la contradiction, inscrite dans le texte même, que risque de faire naître les notions conjointes de «conservation» et d'«utilisation» des ressources vivantes.

CODE Héritiers mieux protégés

SUIITE DE LA PAGE 1

Papa et maman, sachez que ce fiston-là fera son entrée dans le grand monde des mortels d'une toute autre manière que vous-mêmes ou vos aïeux.

Adieu curé, baptême et fla-fla, les premières cérémonies de la vie pourront garder leur caractère strictement religieux mais elles ne seront plus pour faire de gamin un citoyen à part entière. Après des siècles de régime, l'Église cède donc le pas aux autorités civiles ou seront concentrées, dès le premier de l'An, toutes les archives de l'État civil. Bienvenue en l'ère de la laïcité tous azimuts.

■ **Entrer dans la vie.** Dès l'hôpital, votre médecin devra constater par écrit la naissance de votre poupon. Ebaubis ou pas, vous, heureux parents, devrez remplir une déclaration de naissance et l'adresser dans les 30 jours à l'État civil pour que Sylvestre fasse officiellement son entrée dans la vie.

Plus qu'une simple formalité, la déclaration de naissance sera hautement importante. Surtout pour le père-conjoint de fait à l'endroit de qui il n'existe aucune présomption de paternité. Lettre à la poste, donc, dans les 30 jours pour devenir papa de plein droit. Auparavant, les parents disposaient de quatre mois pour enregistrer bébé à l'église, au palais de justice ou à l'hôtel de ville.

■ **Pour le meilleur et pour le pire.** Si vous décidez un jour de passer l'anneau au doigt de votre douce moitié et de convoler en justes noces, il faudra maintenant vérifier si le maître du culte qui scellera votre union est dûment habilité au mariage par le ministère de la Justice. Point de mariage prononcé par un vieil oncle missionnaire, à moins d'une permission spéciale. Et le célébrant aura maintenant l'entière responsabilité de faire parvenir à l'État civil la déclaration de mariage qui fera de vous des époux, pour le meilleur et pour le pire.

Parlant du pire... Fait nouveau, le Code élimine toute notion de prescription entre époux. Mariés, vous aurez maintenant toute la vie pour intenter une poursuite contre votre conjoint pour responsabilité civile, dommages corporels ou toute autre raison.

«Cette notion est totalement nouvelle. Avant, la prescription pour un recours en dommages était de 3 ans; maintenant les époux conservent le droit au recours pendant toute la durée de leur union» explique le Me Marie-Christine Laberge, présidente de l'Association des avocats et avocates en droit de la famille.

Et si vous deviez un jour quitter votre douce moitié, la prescription commencera à courir entre les ex-époux le jour de la séparation.

■ **Parents, la belle affaire!** Fiston Sylvestre se porte bien, la petite tri famille est sous les anges mais le nouveau papa souhaite compléter son bonheur en adoptant la petite fille de sa conjointe, née d'un premier mariage. Sachez que l'adoption de l'enfant du premier conjoint est possible après trois ans de vie commune. Si le premier père y consent, bien sûr, et renonce à tous ses devoirs et

obligations envers son enfant. Pension alimentaire, obligation de nourrir et d'éduquer et succession: tous ces volets de la paternité seront désormais du ressort du concubin qui adopte.

Sachez aussi que si la petite décidait un jour de retracer son père biologique, elle le pourra sans votre accord dès l'âge de 14 ans. A l'inverse, le premier papa déchu pourra aussi se mettre aux trousses de sa fille, mais seulement si l'enfant a atteint la majorité et consent à ces retrouvailles.

A l'âge de l'adolescence, Sylvestre rentrera lui aussi dans l'ère des droits individuels. A 14 ans bien sonnés, il devra être dûment consulté pour un changement de nom réclamé par ses parents, et il pourra s'y opposer. Fiston aura même droit de faire un testament.

■ **L'autorité parentale même en cour.** Changement majeur au nouveau Code: nouveaux parents, vous serez désormais les tuteurs légaux de vos enfants. Jusqu'ici, l'exercice des droits des enfants ne pouvait se faire sans la désignation d'un tuteur par la cour. Trêve de procédures judiciaires. Si votre fille arrive à la maison avec une jambe cassée et que vous souhaitez poursuivre la station de ski en responsabilité civile, vous le pourrez de plein droit. «C'est un des grands bienfaits de la réforme. Cela concorde avec l'autorité parentale qu'on reconnaît aux parents», note Me Marie-Christine Laberge.

■ **La dernière heure.** Comme le bonheur n'est pas éternel, il se pourrait qu'un divorce ou un décès vienne un jour troubler le long fleuve tranquille de votre vie. Si grand-père devait mourir avant le premier de l'An et que la succession ne soit pas réglée avant 1994, les règles du nouveau Code s'appliqueront. Vous, héritiers, devenez les liquidateurs de cette succession de plein droit, à moins que papi n'en ait décidé autrement dans son testament. Le liquidateur hérite de la lourde tâche d'inventorier les biens du défunt, d'identifier les legs, les successions, de recouvrer les créances et de payer les dettes. Innovation, le nouveau Code crée un régime unique où les héritiers ne sont tenus responsables des dettes que jusqu'à concurrence du montant dont ils héritent. «Cela protège mieux les héritiers. Ce n'est que dans des cas d'exception qu'un héritier pourra être tenu responsable de certaines dettes», explique Me Laberge.

Une exception: si papi laisse dans le deuil une ex-conjointe, elle pourra réclamer dans les six mois un an de pension alimentaire. Finalement, vous êtes consternés par la bisbille qui après la mort de grand-père. Pour toucher leur part d'héritage, vos frères et sœurs veulent vendre la chocolaterie familiale ou vous travaillez, mais dont ils héritent eux aussi par testament. Consolez-vous, à votre demande, le tribunal pourra décréter le maintien de l'indivision des parts pendant cinq ans. Sauvé! Truffes, pralines, nougats, et autres douceurs pourront continuer à être votre gagne-pain pendant que vos frères et sœurs...casseront du sucre sur votre dos.

Demain: le nouveau Code civil et la santé

JÉSUS Images «impudiques»

SUIITE DE LA PAGE 1

désirs, aux prises avec les démons de la chair et du doute. Pourtant, il n'y a là qu'une nouvelle dérive à partir d'une vieille constante, bien que chaque époque particularise ses lectures.

Ainsi, dans un sens, la Renaissance européenne avait déjà proposé des images «impudiques», en puisant aux sources les plus sublimes du christianisme, à sa simplicité la plus audacieuse. Par exemple avec ces gravures occultées, celles de *L'Homme de Douleurs*, sur le drève du XVI^e siècle, montrant un Christ en érection, au sortir du tombeau, tout à la fois témoignage corporel de sa souffrance et symbole de sa Résurrection.

Il y a là, comme le rappelle l'historien de l'art Leo Steinberg dans *La sexualité du Christ dans l'art de la renaissance et son refoulement moderne* (Gallimard), la preuve tangible de «la prévalence du thème de l'Incarnation», une audacieuse célébration de l'«humanité» du Dieu incarné. La preuve visuelle, choquante, et même raillée selon Steinberg, en raison de sa désagréable froideur, est tout de même claire et nette: Jésus-Christ était le Verbe fait Chair, tout à la fois totalement Dieu et totalement Homme.

Encore de nos jours, Jésus en inspire de toutes sortes. L'an dernier, l'irrévérencieux américain Gore Vidal a publié *Live from Golgotha* dans lequel il imagine une équipe de télé qui remonte le temps pour aller couvrir en direct la crucifixion.

Le roman est un parfait exemple d'actualisation du personnage du Christ, encore une fois interprété pour mieux se comprendre soi-même. Dans ce cas, le récit fait et touffu est entre autres choses un prétexte pour savonner la place des médias dans notre société hyperbavarde.

Un fil est fidèle à lui-même, avec un langage cru et des scènes de baise à profusion, qui impliquent de nombreux disciples, mais pas Jésus lui-même. L'histoire débute en 96 de notre ère. Timothée, évêque de Macédoine, ami de Paul, voit apparaître un homme du futur qui lui annonce que les disques des évangiles ont été effacés par un virus informatique. Puis, une équipe de télévision prend contact avec Timothée et lui demande de l'accompagner dans le passé pour animer une émission «Live from Golgotha», en compagnie de l'actrice new-légiste Shirley MacLaine.

Au fil de l'émission, on découvre que c'est en fait Judas qui a péri sur la croix. «Il voulait me trahir alors je l'ai dénoncé», explique Jésus, qui se révèle être le visiteur du futur et le responsable de la disparition des évangiles. Toute l'entreprise médiatique vise à rétablir la vérité dénaturée par Paul et les premiers chrétiens. Jésus est finalement décrit comme un zélateur et un révolutionnaire, «un sioniste, encore et toujours», écrit Vidal.

Le Portugais José Saramago, bien que moins acide, n'est pas vraiment plus tendre que le personnage dans

son tout récent *L'Évangile selon Jésus-Christ* (Seuil). Le romancier, mis en candidature pour le Nobel 1993, interroge profondément la vie du Sauveur, son enfance, sa jeunesse, sa vie privée, en mêlant l'histoire, les mythes et la fiction.

Dans ce nouvel évangile, Joseph et Marie ont plusieurs enfants. Jésus lui-même connaît bibliquement et aime affectueusement Marie de Magdala. Les anges, eux, sont fonctionnaires d'un Dieu qui veut étendre sa puissance sur toute la Terre, qui se livre, avec le Diable, à des joutes oratoires et joue presque aux dés le sort de son divin enfant.

Jésus prend peu à peu conscience qu'il est tel que Dieu, et il lutte contre cette idée. Les plus belles pages, où se manifeste la force, la poésie et l'ironie d'une des plus grandes écritures d'aujourd'hui, sont consacrées au doute et au sacrifice incontournable contre lequel toute rébellion est finalement impossible.

L'Évangile selon Jésus-Christ est finalement proche du magnifique *Évangile selon Saint-Mathieu* de Pasolini, certainement le plus beau film jamais produit sur Jésus, qu'Hollywood a si souvent desservi, en lui donnant des yeux clairs, une tête de viking, une attitude par trop mélancolique. Pasolini, lui, bien qu'athée, présente l'image d'un Jésus doctrinaire, presque inquiétant, «noir de barbe, hirsute, menaçant» comme dit le poème, un Jésus qui prêche en marchant, fait très peu de gestes, prononce force commandements et mises en garde, mais pratiquement aucune parabole.

Il n'y a pas si longtemps, ce genre de création aurait mérité le bûcher ou l'anathème à ses auteurs. Mais de nos jours, les intégristes catholiques sont moins nombreux et moins puissants que leurs pendant les artistes, et les romanciers, les cinéastes et les musiciens, ont plié le cou à craindre que Salman Rushdie.

Pour expliquer ce désintéressement relatif (qui a tout de même ses avantages), le sociologue Marcel Gauchet a d'ailleurs récemment proposé que la société occidentale était entrée dans une phase post-religieuse. Pour lui, nous sommes actuellement et collectivement l'expérience d'une sortie quasi complète de l'univers religieux.

Ce qui ne signifie pas pour autant que les schèmes hérités de la tradition religieuse et particulièrement chrétienne ne continuent pas à imberber notre pensée et nos actions, notamment dans le champ esthétique. «L'art, au sens spécifique qu'il nous autres modernes le comprenons, c'est la continuation du sacré par d'autres moyens», écrit Gauchet en conclusion du *Désenchantement du Monde* (Gallimard).

Créé, du sacré, de Jésus aux Chrétiens innombrables, le fait finalement, il n'y a toujours qu'une seule et même quête du plus grand et du plus valable que soi, la présence de l'absence, la manifestation sensible et tangible de ce qui normalement est dérobé au sens, la restitution perpétuelle, constamment renouvelée, de l'image de Jésus et du Christ, d'une actualité éternelle.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •

1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUEBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camionnet et pour les abonnements postaux
Montréal (514) 985-3355

LE DEVOIR

LES SPORTS

La skieuse Kate Pace choisie sportive de l'année

AGENCE FRANCE-PRESSE

La championne du monde de descente Kate Pace a été désignée «sportive de l'année» 1993, selon un sondage réalisé par l'agence de presse Canadian Press/Presse Canadienne.

Kate Pace, 24 ans, a notamment devancé la biathlète Myriam Bédard, championne du monde du 7,5 km en février dernier en Bulgarie, la golfeuse professionnelle Dawn Coe-Jones, la patineuse de vitesse (courte piste) Nathalie Lambert, la patineuse artistique Isabelle Brasseur et la cycliste Tanya Dubnicoff.

Une opération à un genou en 1988 avait ruiné la première saison de Kate Pace avec l'équipe nationale canadienne. Une fracture d'une cheville l'avait ensuite privée d'une participation aux Jeux Olympiques d'Albertville en 1992.

Après un nouveau coup dur (fracture du poignet gauche), la skieuse canadienne s'est imposée dans la descente des Championnats du monde, au Japon, ainsi que dans la dernière descente de la Coupe du monde de la saison 1992-93.

Victorieuse de la première descente de la saison 1993-94, Kate Pace attend impatiemment le rendez-vous olympique de Lillehammer (Norvège). «Je me prépare depuis des mois, physiquement et mentalement, a-t-elle déclaré en apprenant le choix de Canadian Press/Presse Canadienne. Je vise la médaille d'or».

La semaine dernière, le hockeyeur professionnel Mario Lemieux, qui joue pour les Penguins de Pittsburgh, avait été nommé «sportif canadien» de l'année.

HOCKEY

La mafia russe serait active dans la LNH

Washington (AFP) — Certains hockeyeurs russes évoluant dans la ligue nationale de hockey (LNH), à l'image d'Alexei Zhitnik, ont évoqué des tentatives d'extorsion par une mafia russe à l'occasion de retours dans leur pays.

Zhitnik, défenseur des Los Angeles Kings, a connu «un petit problème avec la Mafia russe» mais n'a pas cédé. «Si l'on paye la première fois, il faut ensuite payer plus encore», a déclaré Zhitnik au quotidien Los Angeles Times.

Sergei Fedorov, attaquant des Detroit Wings et le plus gros salaire russe dans la LNH (11,7 millions de dollars sur 4 ans) n'a pas parlé de Mafia mais a concédé que l'existence d'une telle organisation ne faisait aucun doute.

Son équipier Vladimir Konstantinov est persuadé que cela se produira même s'il n'a pas connu de telles menaces. «Je pense que c'est vrai, a-t-il déclaré. Durant l'été, de nombreux joueurs retournent au pays comme Pavel Bure (Vancouver) et Vladislav Fetisov (New Jersey) et la Mafia leur demande de l'argent».

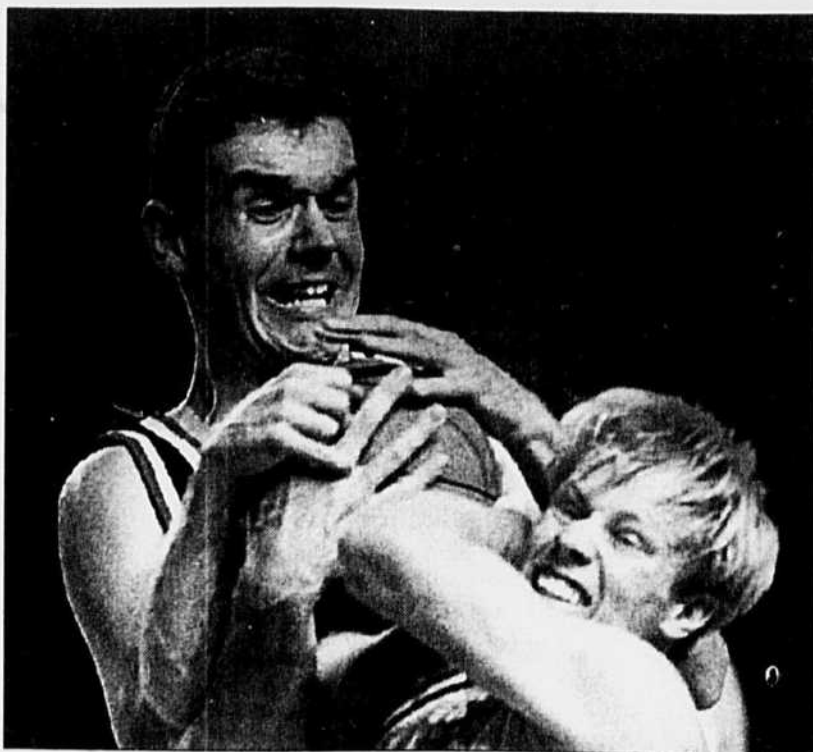
Bure et Fetisov ont affirmé n'avoir effectué aucun paiement de ce genre. Mais l'importance du sujet a tout de même éveillé l'attention des responsables de la LNH.

EN BREF

BRUNO SABY OUVRE LE BAL DU PARIS-DAKAR

Paris (REUTERS) — Bruno Saby, tenant du titre, a remporté, hier, au volant de sa Mitsubishi Pajero le prologue du 16e rallye Paris-Dakar disputé à Chailley, en Bourgogne. Saby et son copilote Dominique Serrievs se sont imposés de justesse devant la Citroën de Pierre Lartigue, vainqueur du rallye Paris-Pékin, de cinq centièmes de seconde en cinq minutes 4,03 secondes. Hubert Auriol, triple vainqueur de l'épreuve, s'est classé troisième de cette mise en jambes de cinq kilomètres à travers bois et dans la boue. En moto, l'Autrichien Heinz Kinigadner a réalisé le meilleur temps devant l'Italien Meoni et l'Espagnol Steuri. Après une nuit de repos à Bordeaux, la caravane mettra le cap, aujourd'hui, sur Grenade, dans le sud de l'Espagne.

David et Goliath



LE CANADIEN Eric James, à droite, 1,78 mètre, tente d'arracher le ballon au géant de 2,08 m Erwin Hageman, des Pays-Bas lors d'un match présenté dans le cadre du Harlem Basketball Week. Croquez-le ou non, le Canada l'a emporté (à l'arraché) 85 à 83.

Le Canadien affronte les Oilers ce soir

Faire gaffe à Sather

Edmonton (PC) — Les Oilers ont conservé une fiche de sept victoires, cinq défaites et deux matchs nuls depuis le retour de Glen Sather derrière le banc et de 6-20 à Northlands Coliseum, où ils accueilleront le Canadien ce soir.

«J'ai toujours aimé Ted Green et il

faut faire attention entre entraîneurs», a dit Jacques Demers sur le sujet. «Mais Sather mène toute la patente et il a de l'expérience. Il a la poigne dure, mais on dit qu'en même temps il parle beaucoup à ses joueurs. Il amène une certaine stabilité là-bas, où on parle toujours de déménagement».

L'année sportive du Canadien

1993

L'important c'est de gagner

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

La fin de saison n'annonçait rien de bon. Sept victoires seulement en 18 matchs et quatre défaites lors des cinq dernières rencontres laissaient présager des séries courtes et expéditives. De plus, le Canadien devait affronter les Nordiques de Québec, une équipe rapide et talentueuse dont la poussée en fin de saison paraissait irrésistible.

Mais le sport étant une activité où la volonté de l'homme transcende la logique même des règles les plus rigides, le Canadien a prouvé, en enlevant la coupe Stanley, que le travail et la détermination peuvent venir à bout de tous les obstacles.

Une déclaration-choix de Patrick Roy avant le troisième match contre Québec a eu pour effet de réveiller ses coéquipiers, qui ont ensuite proprement éliminé les Nordiques en six matches. Le principal obstacle venait de sauter.

Le Tricolore, regaillardit, a ensuite battu les Sabres de Buffalo en quatre matchs, dont trois en prolongation. Dans cette finale de division, les Sabres ont eu le malheur de perdre Alexander Mogilny, victime d'une fracture de la cheville. Buffalo ne s'en est jamais remis.

Les hommes de Jacques Demers ont ensuite passé le K.O. aux Islanders de New York, l'important en cinq matches. Ceux-ci avaient ouvert la voie au Tricolore en éliminant les Penguins de Pittsburgh, qui étaient à la recherche d'une troisième coupe de suite.

En finale, le Canadien s'est re-

trouvé face aux Kings de Los Angeles, une équipe que l'on n'attendait pas. Les Kings auraient pu enlever la coupe. Mais une pénalité pour utilisation d'un bâton non réglementaire imposée à Marty McSorley à la fin du deuxième match a fait basculer la série dans le camp de la «flanelle». Deux buts de John LeClair inscrits en prolongation à Los Angeles, puis une dernière victoire au Forum devaient finalement consacrer le Canadien, qui enlevait la 24e coupe de son histoire. Quant à Roy, il méritait le trophée Conn Smythe pour la deuxième fois de sa carrière.

Durant ces séries, le Canadien a établi un record qui risque de tenir longtemps: 10 victoires de suite en prolongation.

Le défilé

L'été fut évidemment court mais néanmoins chargé.

Il y eut d'abord le défilé de la coupe Stanley, qui effaçait en quelque sorte les cicatrices laissées par le vandalisme ayant sévi le soir de la victoire. Puis le repêchage, au cours duquel l'équipe a réclamé en première ronde le Finlandais Saku Koivu, ainsi que les Québécois Sébastien Bordeleau, Jean-François Houle et Alexandre Duchesne. Enfin, lors d'une importante conférence de presse, le directeur général Serge Savard a présenté Patrick Roy, l'homme de 16 millions\$.

Des départs

Au cours de l'année, le Canadien a acquis des joueurs et en a perdu d'autres. Savard a réalisé son plus

gros échange de l'année quand il a envoyé Brian Skrudland aux Flames de Calgary en retour de Gary Leeman. Deux mois plus tard, il consolida sa défensive en faisant l'acquisition de Rob Ramage, du Lightning de Tampa Bay, en échange des défenseurs Eric Charon et Alain Côté. (Ramage a été depuis envoyé à Philadelphie). Savard a complété cette dernière transaction en cédant le contrat de Donald Dufresne au Lightning. Tampa Bay s'est également enrichi d'un autre joueur du Canadien quand Denis Savard a décidé de poursuivre sa carrière dans cette partie de la Floride.

Todd Ewen et Patrick Carnback ont aussi été échangés, cette fois aux Mighty Ducks d'Anaheim, cependant que Ron Wilson a été acquis des Blues de Saint Louis.

Le repêchage de l'expansion a aussi pris deux joueurs au Canadien, Jesse Bélanger allant aux Panthers de la Floride, et Sean Hill aux Mighty Ducks.

Deux autres départs: Claude Mouton, la voix du Canadien au cours des 20 dernières années, s'éteint à l'âge de 62 ans, victime d'un cancer. Jean Béliveau, l'un des plus grands de l'histoire du Canadien, prend sa retraite après 40 ans de loyaux services.

La saison prochaine, le Canadien livrera sa dernière saison complète dans l'actuel Forum. Déjà, les travaux sont en cours pour la construction d'un nouvel édifice, qui sera situé en plein centre-ville. L'équipe devrait y jouer son premier match au début de l'année 1996.

HOCKEY	
HIER	
Philadelphie 4, Pittsburgh 4	
Tampa Bay 4, Québec 1	
Anaheim 3, NY Islanders 0	
Hartford 2, New Jersey 4	
Floride 3, Washington 3	
Calgary à San Jose	
Vancouver à Los Angeles	

LIGUE NATIONALE	
Dimanche	Philadelphie 2 Buffalo 0
Ottawa 2 Hartford 3 (p)	Detroit 6 Dallas 0
Buffalo 3 NY Islanders 4 (p)	Aujourd'hui
New Jersey 3 Rangers 8	Floride à Hartford
Pittsburgh 3 Washington 7	NY Islanders à Québec
Floride 3 Tampa Bay 1	NY Rangers à St. Louis
Chicago 2 St. Louis 3	Toronto à Dallas
Los Angeles 3 Anaheim 2	Chicago à Winnipeg
Lundi	Montréal à Edmonton
Boston 5 Ottawa 3	Demain
Montréal 5 St. Louis 2	Tampa Bay à Ottawa
Chicago 5 Toronto 2	Anaheim à Washington
Edmonton 6 Winnipeg 0	Edmonton à Calgary

LIGUE NATIONALE	
Conférence de l'Est	
Section Nord-Est	
Pittsburgh	36 18 10 8 136 127 44
Boston	35 17 11 7 118 105 41
Buffalo	37 17 17 3 123 105 37
Montréal	35 15 14 6 110 101 36
Québec	36 14 17 5 125 126 33
Hartford	36 13 20 3 104 125 29
Ottawa	38 8 27 3 110 181 19
Section Atlantique	
NY Rangers	36 25 8 3 135 90 53
New Jersey	37 21 12 4 130 105 46
Philadelphie	39 19 17 3 142 143 41
Washington	36 16 17 3 118 113 35
Florida	35 14 15 6 97 101 34
NY Isles	34 15 16 6 124 117 33
Tampa Bay	37 11 22 4 94 122 26

LIGUE NATIONALE	
Conférence de l'Ouest	
Section Centrale	
Toronto	38 21 11 6 131 106 48
Saint Louis	36 19 12 5 117 117 43
Dallas	38 18 13 7 129 123 43
Detroit	35 20 13 2 153 120 42
Chicago	34 18 12 4 109 92 40
Winnipeg	38 13 20 5 127 155 31
Section Pacifique	
Calgary	37 19 13 5 140 123 43
Vancouver	35 19 16 0 117 114 38
Anaheim	38 14 22 2 99 116 30
Los Angeles	35 13 20 2 127 141 28
San Jose	37 11 20 6 90 116 28
Edmonton	38 10 23 5 112 133 25

LES MENEURS	
Fedorov, Det	28 36 64
Gretzky, LA	15 44 59
Recchi, Phi	20 32 52
Oates, Bos	13 39 52
Zhamnov, Win	17 34 51
Andreychuk, Tor	30 20 50
Gilmour, Tor	9 40 49
Madrino, Dal	25 27 47
Rosenick, Chi	16 31 47
Shanahan, StL	24 22 46
Hull, StL	22 23 45
Tkachuk, Win	22 23 45
Selanne, Win	20 25 45
Tarngren, NY	16 29 44
Jagr, Phi	15 29 44
Kanedy, StL	11 32 43
Kudrinski, Ott	26 15 41
Nieuwendyk, Cal	21 20 41
Yashin, Ott	18 23 41
Francis, Pit	10 31 41
Clark, Tor	26 14 40

CANADIEN	
V. Dumoussin	12 17 29
Brian Bellows	14 11 25
Mike Keane	8 16 24
Gilbert Dionne	7 14 21
Paul DiPietro	6 12 18
Mathieu Schneider	5 13 18
Guy Carbonneau	9 8 17
Kirk Muller	6 11 17
Stephan Lebeau	8 6 14

NORDIQUES	
Joe Sako	14 32 46
Mats Sundin	19 21 40
Valeri Kamensky	11 18 29
Andrei Kovalev	12 9 21
Mike Ricci	11 10 21
Scott Young	11 8 19
Martin Hucinsky	6 13 19

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE	
Samedi, 25 décembre	Buffalo 16 NY Jets 14
Houston 10, SF 7	Seattle 16 Pittsburgh 6
Dimanche, 26 décembre	Cleveland 42 LA Rams 14
Cincinnati 21 Atlanta 17	Phoenix 17 NY Giants 6
Detroit 20 Chicago 14	Tampa Bay 17 Denver 10
N. Angleterre 38,	Dallas 38 Washington 10
Indianapolis 0,	Minnesota 30 Kansas C. 10
Green Bay 28 LA Raiders 0	Philadelphie 37,
Philadelphia 37,	Lundi, 27 décembre
N. Orléans 26	Miami 20 San Diego 45

TÉL.: 985-3344 ANNONCES CLASSÉES FAX: 985-3340

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**
Télécopieur: **985-3340**

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal H2Y 3S6

I · N · D · E · X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

DÉCÈS

La plupart des gens croient qu'il n'y a qu'une façon d'aider le monde en développement. Nous en avons 26.

Fortin, Charles-Aimé

À Belœil, le 27 décembre 1993 est décédé M. Charles-Aimé Fortin à l'âge de 81 ans et 9 mois. Il manquera beaucoup à son épouse bien-aimée Aline Lachapelle, ses fils Jacques, professeur à l'Institut Teccart, et Pierre (M.D.), ses petits enfants David et Geneviève, son frère abbé Real, ses sœurs Rose (S.S.C.M.) et Gabrielle (feu Dominique Cloutier), son frère Lucien, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces, cousins et cousines et ses nombreux amis.

A sa demande, il ne sera pas exposé et sera inhumé. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant le service religieux qui sera célébré à 11 h le vendredi 31 décembre en l'église Ste-Marie-Goretti, 360, Laurier (route 116) à Belœil. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Puissé le souvenir vivant de ce très cher homme nous reconforter et nous apporter le courage nécessaire pour traverser ces durs moments. La direction des funérailles a été confiée au Salon Maurice Demers inc. 881, Mgr-Laval, Belœil.

Donnez l'espoir qui fait vivre.

LA FONDATION CANADIENNE DU RIN

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC

Très grande propriété 63 X 25. Intérieur unique, 2 foyers, 3 piscines, 3 s/bains. Face au parc. 278 000 \$

PIERRE HUDON
LA CAPITALE CRTR
382-8000

121 CANTONS DE L'EST

LAC BROME MANOIR INVERNESS. Elegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble résidentiel. 1 100 pi. ca., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, manna, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs 4 saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

ILE-DES-SOEURS Superbes 3 1/2, 4 1/2, climat, syst. d'alarme, garage, piscine, 5 électro, patio, marquetterie, encaillure. Poss. 2 mois gratuits. 850\$ et 1025\$. A voir: 874-7680.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

ANTILLES FRANÇAISES, GUADELOUPE, MARTINIQUE. Villas, studios, gîtes, bungalows. Vacances. Tél: 524-4164, Fax: 332-1246.

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF Janvier 94, prof. diplômée McGill. Privé, semi-privé. 849-5484.

542 MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE-SAUNA Chinois, suédois, russes. 3 Ave. Cornwall, V.M.R. 738-7817.

575 DÉMÉNAGEMENT

GILLES JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

A Vendre ou à louer, 7 pièces, 1 de c., terrasse, stat. Rue paisible et très agréable. 950 \$/mois. 901-7181
478 ave Wood à Westmount

LOFTS: Luxes et Voluptés, insonorisés. 700 à 3 000 pi ca., stat. int., terrasse. 65 000\$ et plus. 252-LOFT.

135 TERRAINS

A L'ACADIE, Rive-sud
Terrains boisés, avec services d'égout. 16 000 pi ca., 26 000\$. 348-8220

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

5645 C.D.N. Près U de M
4 1/2 chauffé, eau chaude, poêle-frigo. 525\$. Jusqu'à 30-6 ou plus. 738-6791, 387-8823.

CEGEP AHUNTSIC. Grand 4 1/2 moderne, meuble, 600\$. Jan. 382-9216.

CEGEP AHUNTSIC. Grand 4 1/2 moderne, meuble, 600\$. Jan. 382-9216.

176 CHALET À LOUER

A ST-SAUVEUR Foyer, pente 67, salon, 5 000\$ 387-8498, 227-4291

SUTTON
2 c.c., accomode 8, vue, 20 acres, accès facile, équipe, foyer, proche des pistes. Mtl 281-0758 Sutton 538-0164

251 BUREAUX À LOUER

LES JARDINS LE CORBUSIER
Espaces disponibles pour bureaux et commerces
800 à 10 000 pi. ca.
744-9742

ENCADREZ votre ANNONCE CLASSÉE

985-3344

FAITES PARAÎTRE VOTRE PETITE ANNONCE PAR TÉLÉCOPIEUR!

985-3340

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT

Condominium de prestige, tour du Meritas, sixième étage, vue dégagée et superbe sur ville et bosse protégée, lumière. Intérieur 1 500 pi ca., plus terrasse près de 400 pi ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704

DISCRIMINATION INTERDITE

«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

ONTARIO/W. DAVID, MEUBLÉ. 6 1/2, équipe, libre. 5605 329-0595.

OUTREMONT: Loft 725 pi ca., plafonds 12 pi., poutres, foyer. Sans intermédiaire. Demis: 633-4666, 287-7348.

OUTREMONT, une rue, un toit sur Bloomfield, 7 1/2, réduit à 98 000\$ et +, ensoleillé, balcon. 256-2222.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym, "sun deck", 277-5873.

VILLE ST-LAURENT, Thompson 3 1/2 - 4 1/2, équipés, chauffés, près services. 333-1402.

259 ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

OUTREMONT: Sur Van Horne, près métro Outremont. Édifice A A A. Stat. int. 300 à 3 000 p.c. Dispo. maintenant, pour professionnels. Btl, 848-1900

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usage. 685-4051
Les Aménagements F.B. Inc.

320 AMEUBLEMENT

PUPITRE EN CHENE MASSIF, 34" X 59", 6 tiroirs, classeur poignées cuivre. 856-2972

VENDEZ VOTRE AUTO

Pour seulement **24 \$**, annoncez votre auto sur 3 lignes durant 6 jours consécutifs.

8 \$ la ligne supplémentaire

Il est possible d'annuler la parution des annonces, mais la facturation demeure inchangée.

De plus, aucune modification ne peut être apportée au texte après la première parution.

LE DEVOIR

ANNONCES CLASSÉES 985-3344